

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 99

Artikel: Faut-il supprimer l'heure d'été?
Autor: Bernier, Martine / Delli, Karma / Niederhauser, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faut-il supprimer l'heure d'été ?

Sur l'initiative de l'eurodéputée verte Karima Delli, le Parlement européen demande à la Commission européenne l'abrogation du changement d'heure. Alors, pour ou contre l'abandon de cette habitude adoptée pour la première fois dans le monde en 1916 ?

«Cela provoque des troubles du sommeil, des infarctus et des AVC»

KARIMA DELLI, DÉPUTÉE FRANÇAISE AU PARLEMENT EUROPÉEN, LES VERTS/ ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE



«La Suisse pourrait y renoncer»

JÜRG NIEDERHAUSER,
DE L'INSTITUT FÉDÉRAL DE MÉTÉOROLOGIE (METAS)



Vous avez demandé au Parlement européen le renoncement à l'heure d'été. Pourquoi ?

Plus le temps passait, plus le débat revenait avec force et moins la légitimité de ce système était évidente. Plusieurs études soulignent l'impact négatif du changement d'heure.

Quel genre de problèmes occasionne-t-il dans la vie quotidienne ?

Ils touchent essentiellement la santé et la sécurité routière. Des études montrent que le changement d'heure, deux fois par an, a des impacts négatifs, parce qu'il intervient de façon brutale. Cela induit des troubles du sommeil, ce qui altère notre santé et va jusqu'à provoquer des infarctus et des AVC. On a aussi constaté une augmentation des accidents de la route. Les chiffres officiels indiquent, en France, une hausse de 40 % des accidents à la période des changements d'heure.

Si nous abandonnons l'heure d'été, ne renonce-t-on pas à des économies d'énergie substantielles ?

Quarante ans après le lancement du changement d'horaire, ces économies restent marginales et ont tendance à décroître. Si notre consommation a baissé, ce n'est pas en raison du changement d'heure, mais notamment parce que les outils que nous utilisons pour la rénovation thermique et l'éclairage sont plus performants.

Si le projet est entériné, quand l'abandon de l'heure d'été pourrait-il être programmé ?

Ce n'est pas pour cette année, mais je pense que, dans un avenir assez proche, cela devrait se faire.

Aujourd'hui que le Parlement européen envisage de renoncer à l'heure d'été, la Suisse pourrait-elle se rallier à sa décision ?

La Suisse n'est pas vraiment contre l'arrêt de l'heure d'été : elle l'a introduite pour correspondre à celle utilisée par les pays qui nous entourent. Donc, en principe oui, elle pourrait y renoncer, mais pas avant que la Commission européenne ne prenne une décision dans ce sens.

Quels inconvénients ce changement pourrait-il occasionner ?

Si nous y renonçons avant que l'Union européenne ne le fasse, cela engendrerait de lourdes conséquences économiques, car notre pays serait alors un îlot temporel décalé pendant l'été. Mais, si nous le faisons de concert avec l'UE, il faudra simplement examiner et modifier tous les systèmes jusqu'ici programmés à date fixe pour adopter le changement d'heure.

Les avantages de l'heure d'été sont-ils liés uniquement au fait qu'il faut se régler à l'heure des pays européens par commodité ou occasionne-t-elle de réelles économies d'énergie ?

Très clairement, ce sont seulement des avantages liés à l'harmonisation de l'heure avec les pays qui nous entourent. Les économies d'énergie sont aujourd'hui négligeables.

Si la décision devait être prise de renoncer à l'heure d'été, quand entrerait-elle en vigueur dans notre pays ?

Comme elle est indépendante, la Suisse pourrait l'abandonner plus tôt, mais ce serait une erreur. Nous devons donc attendre et ne pas y renoncer avant que la Commission européenne n'ait tranché.

MARTINE BERNIER